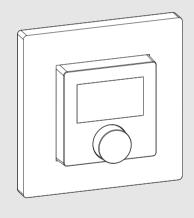


Notice d'utilisation

Module de commande CR 11 (H)









Sommaire

1	1 Explication des symboles et mesures de sécurité				
	1.1 E	Explications des symboles2			
	1.2	Consignes générales de sécurité			
2	Informations produit				
	2.1	Description du produit			
	2.1.10	CR 11 (H) en tant qu'appareil de régulation3			
	2.1.2 CR 11 (H) en tant que commande à distance 3				
	2.1.30	CR 11 (H) en tant que module de commande 3			
		perçu des éléments de commandes et des ymboles4			
3	Régler la température ambiante de consigne				
4	Régler le niveau de ventilation5				
5	Mode refroidissement5				
6	Autorisation batterie chaude électrique6				
7	Messages de défaut6				
8	Annulation du verrouillage des touches pour une durée limitée				
9	Mode veille/Arrêt6				
10	Protection de l'environnement et recyclage7				
11	Déclaration de conformité7				
12	Dáclar	ation de protection des données 8			

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER

DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.



AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.



PRUDENCE

PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

AVIS

AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.



1.2 Consignes générales de sécurité

↑ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'utilisateur du produit.

Les consignes de toutes les notices doivent être respectées. Leur non-respect peut provoquer des dommages corporels graves – voire mortels – ainsi que des dommages matériels et environnementaux.

- Lire et conserver les notices d'utilisation (appareil de régulation de chauffage, etc.) avant utilisation.
- ▶ Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- Le nettoyage et la maintenance doivent être effectués au moins une fois par an conformément aux cycles indiqués.
 Le parfait fonctionnement de l'ensemble de l'installation doit être vérifié à cette occasion.
- ► Faire éliminer immédiatement les défauts constatés.

⚠ Utilisation conforme à l'usage prévu

 Utiliser ce produit exclusivement pour réguler les installations de chauffage.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

▲ Dégâts dus au gel

Si l'installation n'est pas en service, elle risque de geler :

- Tenir compte de toutes les consignes relatives à la protection hors gel.
- L'installation doit toujours rester en service pour les fonctions supplémentaires comme la production d'eau chaude sanitaire ou la protection antiblocage.
- ► Faire éliminer immédiatement les défauts constatés.

2 Informations produit

2.1 Description du produit

Le CR 11 (H) est un module de commande pour la régulation et la commande à distance d'installations de chauffage et de ventilation.

2.1.1 CR 11 (H) en tant qu'appareil de régulation

En association avec des générateurs de chaleur avec UI 301 – UI 700 et un circuit de chauffage direct, le CR 11 (H) peut être utilisé comme régulateur en fonction de la température ambiante.

La température ambiante souhaitée peut être réglée sur le CR 11 (H). CR 11 (H) envoie la température ambiante comme grandeur de régulation à l'UI.

2.1.2 CR 11 (H) en tant que commande à distance

En association avec des générateurs de chaleur avec UI 800 ou des générateurs de chaleur avec un appareil de régulation C..., le CR 11 (H) peut être utilisé pour la commande à distance d'un circuit de chauffage.

La température ambiante souhaitée peut être réglée sur le CR 11 (H). CR 11 (H) envoie la température ambiante, le changement de température ambiante et le point de rosée (uniquement pour CR 11 H) en tant que grandeurs de régulation à l'UI/ l'appareil de régulation.

2.1.3 CR 11 (H) en tant que module de commande

Appareils de ventilation

En association avec des appareils de ventilation, CR 11 (H) peut être utilisé comme module de commande pour l'appareil de ventilation. Jusqu'à 4 CR 11 (H) peuvent être utilisés dans le système.

Le niveau de ventilation peut être réglé sur le CR 11 (H). CR 11 H envoie l'humidité relative de l'air comme grandeur de régulation à l'appareil de commande.

Chauffage à air chaud

En association avec le chauffage à air chaud, CR 11 (H) peut être utilisé comme module de commande pour la régulation individuelle. Jusqu'à 16 CR 11 (H) peuvent être utilisés dans le système.

La température ambiante souhaitée peut être réglée sur le CR 11 (H) et la batterie chaude électrique peut être autorisée/ bloquée. CR 11 (H) envoie la température ambiante mesurée comme grandeur de régulation à l'appareil de commande.



2.2 Aperçu des éléments de commandes et des symboles

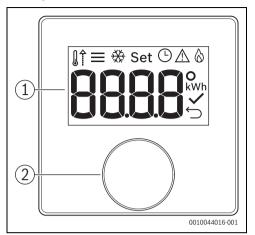


Fig. 1 Éléments de commande

	Élément	Fonction
[1]	Ecran	Affichage de la température, du niveau de ventilation, du niveau de service
[2]	Bouton de sélection	 Tourner pour modifier une valeur réglée (par ex. température) ou pour sélectionner les menus ou les éléments d'un menu. Appuyer pour ouvrir un menu ou un élément de menu, valider une valeur réglée (par ex. température) ou un texte d'affichage.

Tab. 1 Explication des éléments de commande

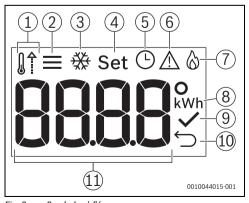


Fig. 2 Symboles à l'écran

	Symbole de	Remarque
[1]	Batterie chaude élec- trique/compresseur	Pour le chauffage à air chaud : la batterie chaude électrique fonctionne.
		Pour les pompes à chaleur : le compresseur fonctionne.
[2]	Niveau de service	L'écran affiche les réglages du niveau de service.
[3]	Mode refroidissement	Seulement pour les pompes à chaleur avec mode refroidissement; affiche que les conditions pour le mode refroidissement sont données Chapitre 5, page 5
[4]	Réglage	Clignote : la valeur peut être modifiée Allumé en permanence : la valeur a été modifiée
[5]	Programme horaire	Pour l'utilisation en tant que commande à distance : l'instal- lation fonctionne selon le pro- gramme horaire réglé.
[6]	Défaut	→ Chapitre 7, page 6
[7]	Brûleur en fonction- nement	seulement pour les chaudières gaz à condensation
[8]	Unité kWh	Pour l'affichage de la consommation énergétique
[9]	Confirmation	Indique une action réussie.
[10]	Quitter le menu para- métrage	Quitter le menu actuel par une pression sur le bouton de sélection.
[11]	Affichage de la tem- pérature	dans l'écran standard : tempé- rature ambiante actuelle mesu- rée

Tab. 2 Explication des symboles

3 Régler la température ambiante de consigne

Si le module de commande CR 11 (H) est affecté à un générateur de chaleur, la température ambiante de consigne peut être réglée sur le CR 11 (H):

➤ Tourner le bouton de sélection jusqu'à ce que la température ambiante de consigne souhaitée s'affiche sur l'écran. L'écran passe au bout de 5 secondes à l'affichage standard et affiche la température ambiante mesurée.

4 Régler le niveau de ventilation

Si le module de commande CR 11 (H) est affecté à un appareil de ventilation, le niveau de ventilation peut être réglé sur le CR 11 (H).

- ► Tourner le bouton de sélection jusqu'à ce que le réglage souhaité s'affiche sur l'écran.
 - n : désactivé
 - | ... ५ : niveau de ventilation 1 au niveau de ventilation 4
 - d: mode automatique selon les besoins
 - RULa: mode automatique selon le programme horaire (uniquement en combinaison avec un module de commande avec programme horaire)
 - P 1 : mode veille (fonctionnement pendant 2 heures sur le niveau de ventilation 1)
 - P4: ventilation intensive (fonctionnement pendant 15 minutes sur le niveau de ventilation 4)
 - P5 : uniquement air vicié (limité en termes de temps)
 - PP: ventilation fête (fonctionnement pendant 8 heures sur le niveau de ventilation 4)
 - PF: fonction cheminée (fonctionnement pendant 10 minutes avec excès d'amenée d'air neuf)
 - F IL: changement de filtre (confirmer le changement de filtre par une pression)

L'écran passe au bout de 5 secondes à l'affichage standard et affiche le niveau de ventilation actuel.



Si F II s'affiche sur l'écran :

 Changer le filtre et confirmer le changement de filtre en appuyant sur le bouton de sélection.

Mode refroidissement



5

Certains circuits de chauffage des pompes à chaleur peuvent également être utilisés pour le refroidissement. Demandez à votre installateur spécialisé.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour le mode refroidissement :

- Le générateur de chaleur doit être conçu pour le refroidissement
- La fonction de refroidissement est activée dans l'appareil de commande.
- CR 11 (H) est affecté au circuit de refroidissement.
- La température extérieure dépasse une valeur définie pour une durée déterminée.

Si ces conditions s'appliquent, le symbole 🔆 sur l'écran du CR 11 (H) indique la possibilité du mode refroidissement.



Fig. 3

Si le module de commande CR 11 (H) est affecté à un circuit de refroidissement, la température de refroidissement de consigne peut être réglée sur le CR 11 (H):

Tourner le bouton de sélection jusqu'à ce que la température de refroidissement de consigne s'affiche sur l'écran. L'écran passe au bout de 5 secondes à l'affichage standard et affiche la température ambiante mesurée.

Le mode refroidissement est arrêté automatiquement, dès que les conditions ne sont plus remplies.



6 Autorisation batterie chaude électrique

Conditions:

 CR 11 (H) est affecté à un chauffage à air chaud en tant que régulateur individuel dans une pièce avec une batterie chaude électrique.

À cette condition, la batterie chaude électrique peut être autorisée par le CR 11 (H):

- Dans l'affichage standard : appuyer brièvement sur le bouton de sélection et tourner jusqu'à ce que ON s'affiche à l'écran
- ► Appuyer brièvement sur le bouton de sélection. La batterie chaude électrique est autorisée.



Dans l'affichage standard, le symbole lî s'affiche uniquement si le réchauffeur est en fonctionnement.

Pour annuler l'autorisation :

- Dans l'affichage standard : appuyer brièvement sur le bouton de sélection et tourner jusqu'à ce que OFF s'affiche à l'écran
- ► Appuyer brièvement sur le bouton de sélection. La batterie chaude électrique est verrouillée.

7 Messages de défaut

En cas de défaut dans le système, un message de défaut s'affiche à l'écran du CR 11 (H) et sur le tableau de commande du générateur de chaleur.



D'autres messages de défaut dépendent du générateur de chaleur dans le système.

 Relever la signification des messages de défaut de la notice d'installation du générateur de chaleur.

Défaut	Description	Dépannage
FILL	Pression de service trop faible.	▶ Remplir l'eau de chauffage (→ notice d'installation du générateur de chaleur).
F IL	Filtre encrassé.	 ▶ Remplacer le filtre. ▶ Réinitialiser la durée d'utilisation du filtre dans l'élément de menu F (L. par appui du bouton de sélection.

Tab. 3

8 Annulation du verrouillage des touches pour une durée limitée

Pour la régulation individuelle, le CR 11 (H) peut être verrouillé par des éléments de régulation en amont. Une commande n'est alors plus possible.

Pour annuler le verrouillage à durée limitée :

 Appuyer sur le bouton de sélection pendant minimum 3 secondes.

Un compte à rebours apparaît, maintenir la touche enfoncée. Le CR 11 (H) est déverrouillé.

La température ambiante de consigne peut être modifiée à partir du bouton de sélection.

Après 20 secondes sans interaction, CR 11 (H) se verrouille à nouveau.

9 Mode veille/Arrêt

Le CR 11 (H) est alimenté en électricité par le BUS. Sauf pour les travaux de maintenance, l'installation et donc le CR 11 (H) reste toujours en marche.



En cas de coupure de courant, tous les réglages sont conservés.



10 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditionscadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici : www.weee.bosch-thermotechnology.com/



11 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.



Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est disponible sur Internet : www.bosch-chauffage.fr.



12 Déclaration de protection des données



Nous, [FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./ s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A.,

Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette, Luxembourg, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contacteznous via l'adresse [FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.





